

- (3) quel distance a respecter entre une éolienne un bâtiment agricole avec de l'élevage le bâtiment se trouve à moins de 500 des colonnes. il a t'il un danger pour les animaux qui se trouvent dans le bâtiment
Recherchez dans grand-Avonne.
- (4) Enorme concentration des parcs éoliens sur notre secteur "Voir la carte" = + 10 parcs soit + 30 éoliennes sur 1 rayon de 25 km !!!!!
- * Combien y a t'il de projets en cours ?
 - * Il faut reprendre "Zone de développement Polaire" qui permettait d'organiser la répartition des parcs du niveau de la région
 - * Aujourd'hui c'est la circophilie des projets porté par tous les investisseurs
 - * Durée de vie optimale d'une éolienne = 30 ans
 - * Quel est le plan de financement pour le démantèlement et qui paie
 - * Debut du projet déposé en juin 2016 = 3 éoliennes de 150 m. La distance de sécurité était de 600 m. des habitations
 - * Aujourd'hui le projet est transformé en 2 éoliennes de 180 m. La distance de sécurité doit être de minimum 720 m. "Non respecté à ce jour"
 - * Proximité du site du Val (environ 3000 m.) classé "environnement paysage remarquable"
 - * Quels sont les avantages pour la population
 - Sacrifie le paysage
 - Développer les maladies
 - créations d'îlots maléfiques
 - Perte financière sur la valeur immobilière
 - Aucun Avantage sur le cout de l'électricité

~~gbis~~ Propose une solution de gestion
Individual comme le projet de EDF
avec l'iblin Paraglise tel que "SMARTFlowers"
Dominique CRASSOUARD

(10) DUPAS Philippe sur document distribué Août 2020 L'équipe vous informe
1) sur la base d'une consommation moyenne pers/ha/
chantier compris soit 2700 Kw ?
Valeur environnée comptoir plutôt 4500 Kw par foyer
donc pas 8900 Foyers mais 2 fois 7045 (ménage moyen)
soit 4500 environ il y a bien TROMPERIE !
Donc projet avec arguments pas sérieux ?
à revoir
2) conclusion contre le projet ~~✓~~